

Demande de versement en capital lors du départ à la retraite

Employeur

Identité

Nom Prénom

Rue NPA / Ville

Date de naissance N° personnel

N° AVS Etat civil

Départ à la retraite à la date du

Je demande:

- Le retrait de la totalité des avoirs vieillesse sous forme d'un versement en capital unique à la date du départ à la retraite
- Le retrait de CHF sous forme de versement en capital unique à la date du départ à la retraite. Je souhaite le versement du montant restant sous forme de rente, converti au taux de conversion en vigueur à cette date.
- Le retrait de % des avoirs vieillesse sous forme de versement en capital à la date du départ à la retraite. Je souhaite le versement du montant restant sous forme de rente, converti au taux de conversion en vigueur à cette date.

Je prends acte du fait que le versement en capital vaut règlement des droits réglementaires correspondants (droits aux rentes d'enfant de retraité, aux rentes d'orphelin, ainsi qu'aux rentes de conjoint et de partenaire compris). Si des rachats ont été effectués dans les trois dernières années ayant précédé le départ à la retraite, les prestations en résultant ne peuvent être retirées sous forme de capital. La demande de versement en capital doit être déposée auprès de la Fondation de prévoyance Béthanie au minimum 1 mois avant le départ à la retraite.

Je suis informé/e du fait que la Fondation de prévoyance Béthanie est tenue de déclarer le versement en capital à l'administration fédérale des contributions. J'ai par ailleurs pris acte du fait que la décision, une fois prise, ne pourra plus être annulée.

Date,

Signature du demandeur

Signature du conjoint donnant son accord
(officiellement authentifié)

.....

.....

Case destinée à l'authentification officielle